

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LOT & GARONNE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PUymiROL****Séance du 09 JUIN 2023 – N° 2023-0050**

L'an deux mil vingt-trois, le 09 juin à 9h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Bernard DURRUTY, Maire de PUymiROL.

<p>NOMBRE DE MEMBRES en exercice : 15 présents : 10 suffrages exprimés : 14</p> <p>RESULTAT DU VOTE POUR : 14 CONTRE : 0 Abstention : 0</p> <p>Date de convocation : 02/06/2023</p>	<p>Présents : DURRUTY PECHABADEN SIDERS SOULA TREBOSC MIQUEL COUREAU MÜNCH STUTTERHEIM OLLIE</p> <p>Absents : DUVAL SAMARUT MARCHAND JACQUEL KRIEGER</p> <p>Pouvoirs : DUVAL à PECHABADEN, MARCHAND à SOULA, JACQUEL à DURRUTY, KRIEGER à MIQUEL</p> <p>Secrétaire de séance : PECHABADEN</p>
--	---

OBJET de la DELIBERATION : DÉSIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION CIMETIÈRES	DURRUTY Bernard, DUVAL Laëtitia (Animatrice), SOULA Jacques, MARCHAND Jean-Marie
COMMISSION FINANCES et BUDGET / MARCHÉS PUBLICS / CCID	DURRUTY Bernard, SIDERS Gérard (Animateur), OLLIE Gabriel SOULA Jacques, PECHABADEN Nadine, MÜNCH Jérôme
COMMISSION SÉCURITÉ / VIE ASSOCIATIVE / PPI	DURRUTY Bernard, DUVAL Laëtitia (Animatrice), KRIEGER Anne-Laurence, MARCHAND Jean-Marie.
COMMISSION PETITE ENFANCE / ENFANCE- JEUNESSE – VIE SCOLAIRE & PERI-SCOLAIRE / TOURISME / COMMUNICATION	DURRUTY Bernard, PECHABADEN Nadine (Animatrice), DUVAL Laëtitia, JACQUEL Yolène, MIQUEL Anthony, SAMARUT Pierre, STUTTERHEIM Eliane, TREBOSC Damien, KRIEGER Anne-Laurence
COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAL / TRAVAUX PPI / ENVIRONNEMENT / RESEAUX / RIVIÈRES & GEMAPI / PARC MUNICIPAL / VOIRIE & BORNAGES DIVERS	DURRUTY Bernard, MÜNCH Jérôme, MIQUEL Anthony, SOULA Jacques, TREBOSC Damien, SIDERS Gérard (Animateur), OLLIE Gabriel

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Affichage le : 12/06/2023

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme

Le Maire, DURRUTY Bernard



Le Secrétaire de Séance, PECHABADEN Nadine

